ASSEMBLÉE NATIONALE

Didier LE GAC
Député du Finistère
3ème circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Madame Muriel PÉNICAUD
Ministre du Travail
Hôtel du Châtelet
127, rue de Grenelle
75 007 Paris

Saint-Renan, le 16 avril 2020

Objet : Déplafonnement du montant des achats possibles avec des titres-restaurants.

Madame la Ministre,

Dans le cadre de la crise sanitaire due au covid-19, le gouvernement a pris différentes mesures pour préserver l'emploi et le revenu des salariés. Dans le contexte inédit qui justifie en effet de maintenir le pouvoir d'achat des salariés, je souhaite attirer votre attention sur les modalités d'utilisation des tickets restaurant.

Comme vous le savez, les titres restaurant sont des titres de paiement permettant au salarié de payer son repas, en cas d'absence de restaurant d'entreprise. Avec la fermeture administrative des hôtels, cafés et restaurants, il est désormais impossible de les utiliser dans ces établissements.

Les tickets restaurant sont également valables pour l'achat des aliments immédiatement consommables, ou qui serviront à la préparation du repas (dont fruits et légumes, produits laitiers). Si en temps normal, ces titres restaurant peuvent être utilisés dans la limite de 19 euros par jour, l'état d'urgence sanitaire justifierait que ce montant soit déplafonné. Dans le cadre du confinement, des millions de salariés disposent en effet d'un stock conséquent de titre restaurant.

Afin de pouvoir aider ces personnes à payer leurs achats alimentaires de première nécessité, et étant donné qu'il est recommandé d'effectuer ses achats de manière groupée pour limiter le nombre de sorties, je souhaiterais savoir si le gouvernement peut envisager de déplafonner le montant des achats possibles avec les titres restaurants.

Je vous remercie des éléments de réponse que vous voudrez bien m'apporter, et vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération, et de mes salutations les plus distinguées.

Didier Le Gac
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20
Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh